

## Vie des arts

# Le Centre Canadien de l'Architecture : Jonction du présent et du passé

Michel Barcelo

---

Volume 30, numéro 120, septembre–automne 1985

URI : [id.erudit.org/iderudit/54118ac](http://id.erudit.org/iderudit/54118ac)

[Aller au sommaire du numéro](#)

---

### Éditeur(s)

La Société La Vie des Arts

ISSN 0042-5435 (imprimé)  
1923-3183 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

---

### Citer cet article

Barcelo, M. (1985). Le Centre Canadien de l'Architecture : Jonction du présent et du passé. *Vie des arts*, 30(120), 60–83.

---

Tous droits réservés © La Société La Vie des Arts, 1985

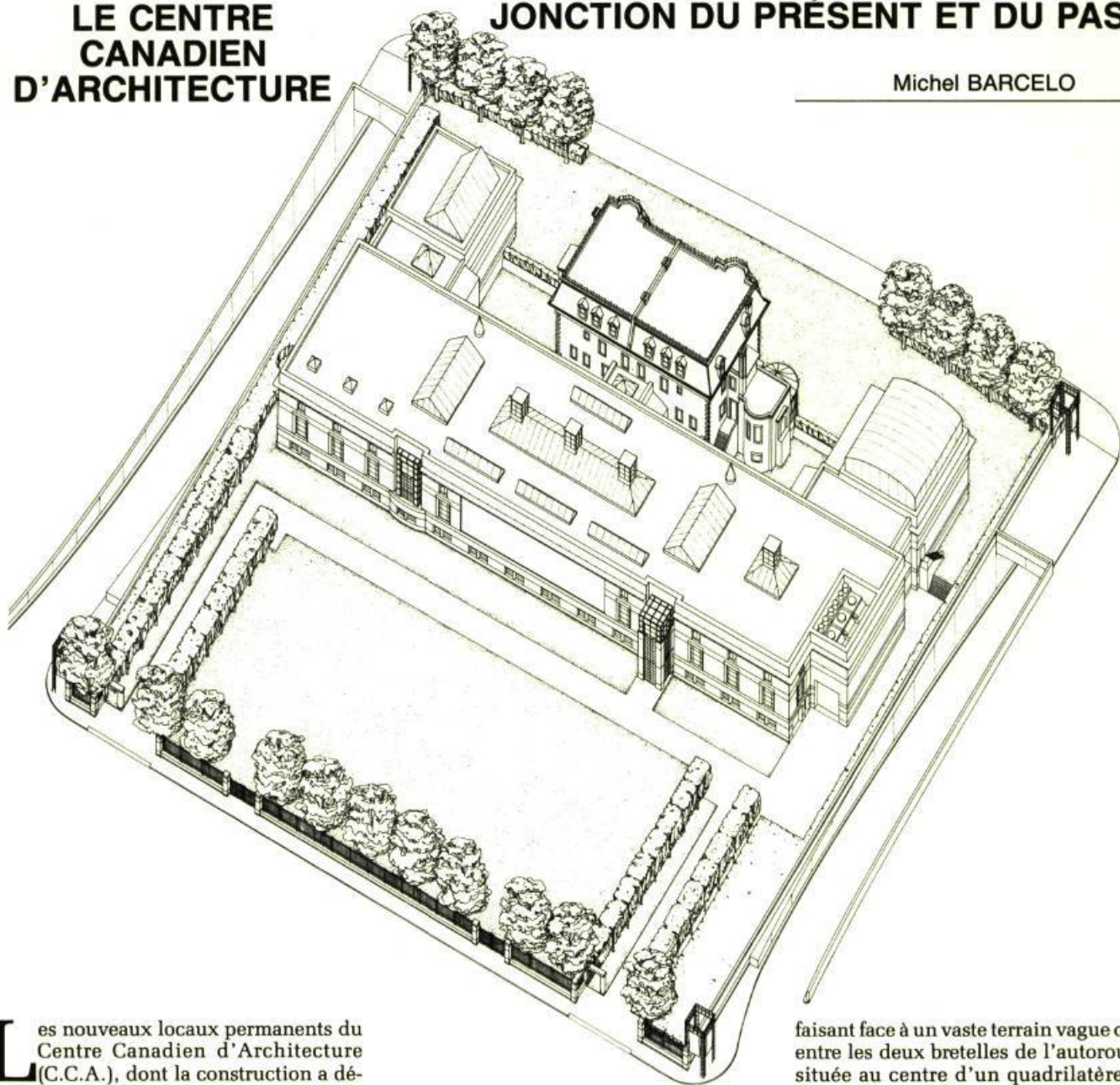
Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne. [<https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>]

---



Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche. [www.erudit.org](http://www.erudit.org)



**L**es nouveaux locaux permanents du Centre Canadien d'Architecture (C.C.A.), dont la construction a débuté en mai 1985, occuperont bientôt le quadrilatère formé par les rues Dorchester, Saint-Marc, Baile et du Fort, dans le centre-ouest de Montréal.

L'architecte Peter Rose, l'architecte-associé Erol Argun et Phyllis Lambert, présidente du C.C.A. et architecte-conseil, avaient un défi de taille à relever: réintégrer dans la trame urbaine traditionnelle de Montréal cet îlot que des travaux de voirie des années 60 et 70 avaient isolé, en même temps qu'ils avaient détruit une bonne partie du cadre bâti environnant, érodé, de plus, par les effets d'une réglementation d'urbanisme longtemps trop laxiste qui y a entraîné la construction d'immeubles de taille et de facture incongrues, eu égard à celles de l'architecture vernaculaire du quartier.

Le boulevard Dorchester fut d'abord élargi à son emprise actuelle de quasi-au-

1. Centre Canadien d'Architecture de Montréal, vue axonométrique du plan d'ensemble.

toroute par la démolition de tous les bâtiments du côté sud, qui avaient jusqu'alors participé à la délimitation d'une élégante rue résidentielle, dont l'échelle, comme espace urbain, tenait tout autant à l'harmonie entre le gabarit de la rue et la hauteur des bâtiments qui la bordaient qu'à l'élégance de leur architecture de pierre.

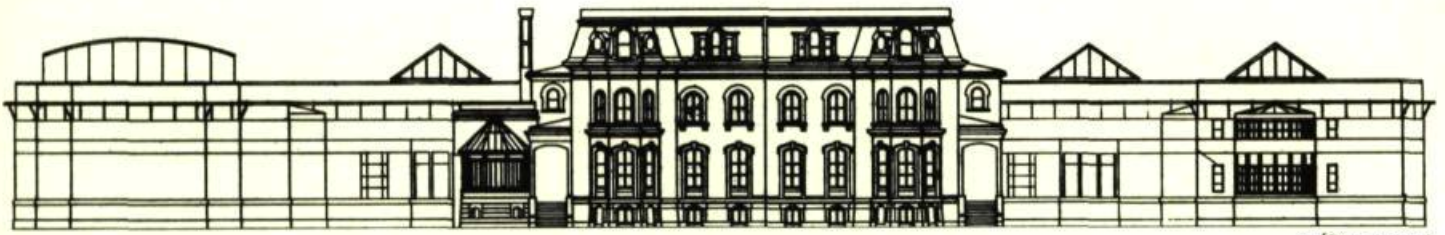
Puis, avec la construction de l'autoroute Ville-Marie, on vit apparaître, dans l'axe des rues du Fort et Saint-Marc, des bretelles d'accès à l'autoroute en même temps que deux rampes conduisant à des tunnels pour relier la basse et la haute ville.

Résultat: l'îlot où va bientôt s'installer le C.C.A. ne comprend plus qu'un bâtiment désaffecté, la Maison Shaughnessy,

faisant face à un vaste terrain vague coincé entre les deux bretelles de l'autoroute, et située au centre d'un quadrilatère dont deux côtés sont devenus absolument inaccessibles aux piétons, en raison des rampes d'accès qui sont bordées de murs de béton surmontés de clôtures Frosst. Les rues du Fort et Saint-Marc ont, de cette manière, perdu toute qualité d'espace urbain, malgré la belle facture de certains bâtiments résidentiels qui ont résisté aux pressions spéculatives et qui font maintenant face au spectacle désolant du béton et de l'asphalte.

Au centre du quadrilatère, l'édifice connu aujourd'hui sous le nom de Maison Shaughnessy, construit en 1874-1875, est en fait constitué de deux maisons jumelées. D'une riche ornementation, ces deux maisons faisaient partie de la grande tradition architecturale de Montréal et étaient en harmonie avec l'architecture résidentielle du boulevard Dorchester de leur époque.





2. Élévation sud.

En 1973, l'édifice, définitivement inoccupé, fut mis en vente, et un promoteur en envisageait tout simplement la démolition pour réaménager entièrement le quadrilatère; il est facile d'imaginer ce dont il aurait pu s'agir dans un quartier où le laxisme de la réglementation d'urbanisme avait déjà permis tant d'horreurs.

Mme Phyllis Lambert eut d'abord le courage de faire l'acquisition de la propriété pour la préserver de la démolition. La Maison Shaughnessy fut ensuite classée monument historique, le 6 février 1974, par le Ministère des Affaires Culturelles du Québec.

La création du Centre Canadien d'Architecture, en 1979, musée consacré à l'art de l'architecture, était déjà en soi un défi considérable. On décida d'en faire un défi encore plus audacieux. En choisissant le quadrilatère de la Maison Shaughnessy, il ne s'agissait de rien moins que de reconquérir l'espace urbain désarticulé par les outrages que nous venons d'énumérer, afin que le C.C.A. serve lui-même d'exemple de restructuration du tissu urbain.

L'échelle domestique de la Maison Shaughnessy permettait difficilement de l'envisager comme pavillon principal d'accès au C.C.A., dont la demande d'espace est de l'ordre de 12.000 mètres carrés. De plus, l'intense circulation du boulevard Dorchester militait pour la fixation d'un autre point d'accès principal.

Le parti d'aménagement urbain retenu demandait encore la mise en valeur de la Maison Shaughnessy non pas comme un bâtiment entièrement isolé, mais plutôt en tant que de réintégrer dans la continuité, l'harmonie et le rythme de ce qui reste de la tradition architecturale résidentielle dans le boulevard Dorchester, du moins du côté nord qui n'a pas été exproprié lors de son élargissement. On a résolument et judicieusement choisi de l'encadrer par deux petits jardins privés, eux-mêmes définis de part et d'autre par deux petites ailes du musée qui accentueront non seulement la continuité du bâti sur le boulevard, mais qui définiront mieux ses intersections avec les rues du Fort et Saint-Marc, leur rendant un peu de leur qualité d'espaces urbains.

Le corps central du nouveau bâtiment, qui est nécessairement de taille imposante, aura donc plutôt façade et entrée sur la rue Baile, et un jardin public, dont l'échelle est tout à fait appropriée à la taille du nouvel immeuble, en assurera la transition avec une élégante rangée de maisons traditionnelles et modestes de pierre grise qui la bordent du côté nord, donnant en sus au quartier une aménité enviable.

Pour ce faire, il a fallu démolir une aile de la Maison Shaughnessy et il faudra abattre quelques arbres. Certains s'en sont montrés chagrins, mais il y avait peu d'autres choix compatibles avec le parti d'aménagement urbain et le parti architectural, de l'aveu de l'architecte Peter Rose. L'aile démolie était, de toute façon, un ajout au bâtiment original.

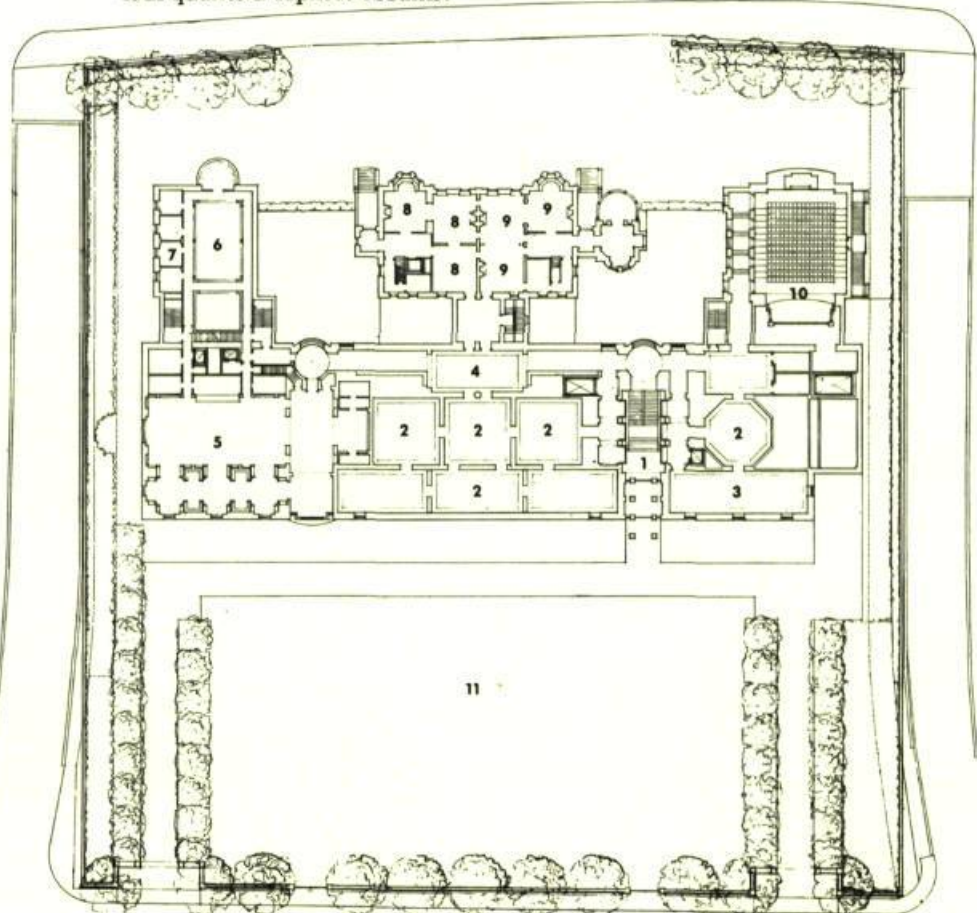
Le parti architectural avait à tenir compte de la disposition de 12.000 mètres carrés d'espace neuf, dont 9.000 consacrés aux espaces techniques et à l'entreposage des collections. Celles-ci occuperont deux niveaux en sous-sol, alors que les divers

suite à la page 83

3. Plan d'ensemble du rez-de-chaussée.

**Niveau Public**

- 1 Hall d'entrée
- 2 Salles d'exposition
- 3 Librairie
- 4 Grand hall
- 5 Salle de lecture de la bibliothèque
- 6 Cabinet des documents rares
- 7 Bureaux des chercheurs
- 8 Salons
- 9 Restaurant
- 10 Auditorium
- 11 Jardin public





lire comme dans un livre ouvert. Chaque histoire qu'il fait surgir aurait pu se dérouler presque telle quelle.

Du point de vue de l'art comme de celui du métier de l'argile, la production de Jasmin se distingue par son excellence et son authenticité, par sa maîtrise et son intégrité. L'intelligence et la dextérité y sont comme le nez au milieu du visage. On ne saurait se méprendre sur ses intentions, ce qui n'est pas peu, non plus sur sa compréhension globale des différents problèmes suscités par les préoccupations visuelles et par le matériau utilisé. Les solutions apportées sont d'une fraîcheur et d'une perspicacité indéniables. Le traitement des surfaces et l'utilisation des couleurs dans un rapport de force des plus judicieux sont d'autant

plus louables qu'ils doivent être anticipés. Car, en céramique, la brillance et la matité, de même que la pigmentation réelle des glaçures, ne sont visibles qu'une fois passées à l'épreuve du feu, et non dès la pose, contrairement à la peinture, ce qui n'est pas une mince exigence de conceptualisation et d'abstraction.

La spécificité céramique de l'œuvre d'Édouard Jasmin ne fait aucun doute. Les propriétés de l'argile sont celles qu'il exploite, et la retranscription de ses souvenirs et de ses idées dans ce matériau plutôt que dans un autre, n'est pas fortuite mais délibérée. Aucun autre matériau ne pourrait mener à l'obtention d'un même résultat ni ne pourrait si bien enregistrer la qualité du geste. Les objets typiquement céramiques qui lui servent de véhicule et de prétexte

se prêtent admirablement bien aux fantaisies de sa mémoire qui reconstitue l'histoire d'un Québec rural et de son pendant métropolitain.

Il serait simpliste de se contenter de tirer un point final après l'épithète de naïf en ce qui concerne la production d'Édouard Jasmin. La crédibilité de l'œuvre ne serait pas pour autant à l'abri de l'intérêt intellectuel de ceux qui s'intéressent sérieusement à l'art, car l'importance qu'elle revêt est réelle; on ne peut pas l'ignorer et on le pourra de moins en moins car il bénéficie d'une reconnaissance sans cesse croissante et qui ne demande qu'à s'étendre encore.

1. Édouard et Claude Jasmin, *Deux mâts, une galère*. Outremont, Léméac (Coll. *Vies et mémoires*), 1983, p. 32.

France GILBERT

## LE CENTRE CANADIEN D'ARCHITECTURE

suite de la page 61

services, notamment les bureaux des conservateurs et le service de la restauration, seront installés au rez-de-chaussée. L'étage principal contiendra le musée proprement dit.

La conception de cet étage principal, c'est-à-dire des espaces ouverts au grand public, a conduit les architectes à s'inspirer ingénieusement de la double symétrie des deux maisons existantes et de celle des deux jardins privés qui les borderont. L'un des axes excentriques devient le hall d'accès, conduisant, à partir du jardin de la rue Baile, directement aux fonctions les plus fréquentées, distribuées à partir d'une rotonde ayant comme toile de fond l'un des petits jardins. Les salles d'exposition se répartissent de part et d'autre de cet axe, et la rotonde permet aussi la distribution des circulations vers l'auditorium d'une part, et la Maison Shaughnessy d'autre part, qui peut garder son caractère plus domestique puisqu'on y localise des salons, un restaurant et les bureaux de la direction.

Le deuxième axe excentrique, ponctué aussi par une rotonde donnant sur le deuxième petit jardin, regroupe la biblio-

thèque, le cabinet des documents rares et les bureaux des chercheurs invités.

Ce parti ingénieux de séparation verticale des fonctions de service et des fonctions publiques, et de répartition horizontale des fonctions publiques selon leur degré d'utilisation, apporte une solution élégante à un problème particulièrement complexe. La lecture des circulations et des espaces, de l'intérieur, et des volumes, de l'extérieur, en est particulièrement facilitée. Le volume, pourtant assez considérable, du nouveau pavillon, respecte les proportions de la Maison Shaughnessy, en devient en quelque sorte l'écrin. Celle-ci, loin d'être écrasée, demeure encore l'élément dominant par sa hauteur et par sa position d'aile prépondérante sur le boulevard Dorchester.

La pierre grise de Montréal a été choisie comme matériau principal, en harmonie avec l'immeuble existant et la tradition architecturale du quartier.

Non seulement le «bâtiment du C.C.A. parlera par lui-même de l'art de l'architecture», comme le disait Mme Lambert, lors de l'inauguration des travaux, mais encore son intégration au quartier, malgré des obstacles nombreux, sera un exemple des possibilités de restructuration du tissu urbain. Espérons au moins que les pouvoirs publics en tireront non seulement des leçons générales, mais qu'il accorderont une attention particulière à la poursuite des réparations de la voie publique aux abords immédiats du C.C.A.

Logé jusqu'ici dans une partie d'un immeuble à bureaux plutôt insipide, rue Sainte-Catherine, le C.C.A. aura bientôt un immeuble digne et exemplaire de sa vocation: musée et centre d'études qui se donne comme mission centrale «d'étudier et de faire connaître les œuvres architecturales dans leur relation avec l'histoire et la société». Les collections du C.C.A. comprennent déjà plus de 100.000 œuvres: 20 000 dessins et estampes, des fonds d'archives importants (dont en particulier le Fonds Ernest-Cormier), 50.000 livres et 30.000 photographies. A l'échelle mondiale, il s'agit d'un centre unique par la cohérence de ses collections qui, dans ces nouveaux locaux, ouvrira la voie à de nouvelles recherches sur l'art architectural en y associant praticiens, théoriciens et historiens, en même temps qu'à un ambitieux programme d'animation destiné au grand public: expositions, séminaires, conférences, etc. Le C.C.A. est maintenant reconnu officiellement comme musée par l'Association des Musées Canadiens.

Les gouvernements du Québec et du Canada ont chacun versé quatre millions de dollars pour le nouvel immeuble, alors que la Ville de Montréal a contribué au rattachement des terrains du quadrilatère. Le C.C.A., faisant lui-même une mise de fonds de 10.600.000 \$, sollicite cinq millions du secteur privé, ce qui portera le coût total à 23.600.000 \$. L'immeuble devrait être inauguré dans trois ans.



De g. à dr.: Me Marc Régnier, Président de LA VIE DES ARTS, John Heward et Virginia LeMoine. (Phot. Gabor Szilasi)

VIE DES ARTS organise à l'occasion, pour ses membres et ses collaborateurs, des visites d'atelier. Histoire de prendre plus directement le pouls de ce qui se fait et de témoigner l'intérêt et l'amitié que la Revue porte aux artistes.

En mars dernier, le groupe s'est rendu chez Sylvia Safdie et John Heward, qui avaient exposé des œuvres récentes dans les magnifiques espaces de leurs ateliers superposés. Virginia LeMoine a gracieusement organisé cette rencontre, et VIE DES ARTS désire lui témoigner sa vive gratitude.